



Procédure de labellisation Calendrier

Avril-1^{ère} quinzaine de mai :

Elaboration des fichiers « projets » par chaque porteur

2^{ème} quinzaine de mai :

Réunion du COPIL pour la sélection des projets à transmettre à la mission du Centenaire en vue de la labellisation

Juin :

Sélection par la mission du Centenaire des projets labellisables

Septembre :

Examen par la mission du Centenaire des éventuels soutiens financiers.